

REAMENAGEMENT DE CUISINES ET ESPACES ASSOCIES
DANS 2 FOYERS ETUDIANTS ET JEUNES ACTIFS
12, rue des Feuillantines Paris 5ème
9, rue du Moulin Vert Paris 4ème



PRO DCE
JUN - 19

CCTP
LOT 2 - EQUIPEMENTS DE CUISINE

MOA: SOCIETE PHILANTHROPIQUE
MOE: ABN, architecte / BEHA LEGRAND, BET Cuisine

1. GENERALITES

1.1. OBJET

L'objectif est de rénover les parties communes de restauration pour 2 foyers où sont logés des étudiants qui doivent avoir la capacité de se retrouver pour « cuisiner » et partager, s'ils le souhaitent, ces moments de convivialité et d'échanges.

Les équipements à proposer doivent être simples, esthétiques, solides et faciles d'usage et d'entretien.

Des caractéristiques particulières sont mises en avant dans ce CCTP.

A ce titre, il est à prévoir :

- 80 placards et crochets pour le site LES FEUILLANTINES,
- 50 crochets pour le MOULIN VERT.

Classement des établissements : dans les deux foyers, les locaux concernés par le réaménagement sont de type N-5^{ème} catégorie.

Le Foyer Etudiants et Jeunes Actifs des Feuillantines à R+6 se compose de :

Au sous-sol :

- Salle à manger avec éléments de cuisine
 - Bibliothèque
 - Locaux techniques
 - Laverie
 - Réserve
 - Terrasse avec jardin
- } Hors périmètre d'intervention

Hors périmètre d'intervention

Au rez-de-chaussée (Hors périmètre d'intervention):

- Salon
- Sanitaires H/F
- Accueil
- Administration

Du R+1 au R+6 (Hors périmètre d'intervention):

- 78 chambres
- 29 appartements (avec cuisine intégrée)

Le Centre d'Accueil International du Moulin Vert à R+4 se compose de :

Au sous-sol :

- Locaux techniques

Au rez-de-chaussée

- Salle à manger
 - Cuisine
 - Local déchets
 - Sanitaires H/F
 - Laverie
 - Petit salon
 - Salon
 - Grand salon
 - Administration
 - Terrasse avec jardin
- } Hors périmètre d'intervention

Hors périmètre d'intervention

Au R+1 (Hors périmètre d'intervention):

- Bibliothèque
- Salle de travail

Du R+2 au R+4 (Hors périmètre d'intervention):

- 87 chambres

Les travaux tous corps d'états qui sont à prévoir dans le cadre de la présente opération sont les suivants :

Traitement des façades :

Remplacement d'une porte fenêtre dans le FEJA des Feuillantines.

Traitement des intérieurs :

Purge et curage complet des locaux dans le périmètre d'intervention du projet, y compris cloisons, plafonds, sols de toute nature (y compris forme) et réseaux (y compris neutralisation) par comparaison entre l'existant et les plans projet. Dépose des radiateurs.

Démolitions ponctuelles et création d'ouvertures pour baies.

Interventions ponctuelles pour traversée des gaines verticales et horizontales EU, EV et VMC, incluant tous les carottages nécessaires. Interventions ponctuelles pour saignées dans les sols et cloisons, pour passage de réseaux électriques.

Remplacement ponctuel de portes par des portes à degré coupe-feu (mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité incendie) et dimensions compatibles avec la réglementation relative à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Travaux de VMC avec raccord au réseau existant.

Réfection tous corps d'état pour réaménagement des locaux.

Fourniture et pose du matériel sanitaire et du matériel de cuisines (y compris mobilier).

Les corps d'état nécessaires à la réalisation du projet sont les suivants :

Lot 01 – Gros œuvre étendu

Lot 02 – Cuisines

Remarques importantes :

L'ensemble des travaux tous corps d'état sera exécuté en tenant compte :

- Des critères de qualité environnementale (développement durable).
- Des normes en vigueur relatives aux installations électriques, thermiques (Arrêté du 3 mai 2007 et Plan Climat de la ville de Paris), acoustiques et de sécurité.
- De la réglementation relative à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- De la réglementation relative à la sécurité incendie.
- Du classement du bâtiment.

Chantier propre : Les entreprises s'engagent contractuellement à respecter le cahier des charges chantier propre.

1.2. OBSERVATIONS

Le CCTP a pour but de renseigner au maximum l'entrepreneur sur la nature des ouvrages à exécuter, leur importance et leur implantation.

Les descriptions ne sont pas limitatives et l'entrepreneur devra réaliser, sans exception, tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages qui lui sont attribués.

1.3. CONTENU DE L'OFFRE ET CONNAISSANCE DES LIEUX

Les présents travaux seront traités à prix global et forfaitaire, suivant les indications ci-après, en tout état de cause, l'entrepreneur devra avoir pris connaissance des lieux, et ils ne pourront élever ultérieurement aucune réclamation ou demander un supplément quelconque pour difficultés inhérentes au site, telles que stationnement, accès, circulation ou autres.

Les prix remis par l'entrepreneur comprennent toutes les sujétions et ouvrages accessoires nécessaires à l'exécution des ouvrages, objet du présent lot, suivant le principe des articles de description des installations à prévoir définis ci-après ; laquelle description n'a d'autre but que de préciser les principes retenus ou souhaités dans le cadre de l'étude et le but à obtenir.

Ceci signifie que l'offre de l'entreprise devra comprendre, à partir des prestations dues par les autres corps d'état, toutes les prestations nécessaires afin que les installations soient correctement et complètement réalisées.

Les prix comprendront la fourniture, le transport à pied d'œuvre des matériaux et matériels, le montage par tous moyens propres à l'entrepreneur. Ils comprennent également les évacuations aux décharges publiques des gravois, emballages, etc.

Les travaux seront exécutés conformément aux dispositions du présent document, sans limitation, ni restriction, par des ouvriers parfaitement qualifiés, en autant de phases que nécessaires.

Une exécution défectueuse entraînera la dépose et la réfection des ouvrages incriminés, et ce, aux frais de l'entrepreneur, y compris les frais engendrés par la réfection des ouvrages des autres corps d'état ayant subi des dommages générés par le présent lot.

En aucun cas, l'entrepreneur ne pourra arguer de l'imprécision des plans, descriptifs ou documents annexes pour refuser d'exécuter dans le cadre de son marché et des règles de l'Art, tout ou partie des ouvrages nécessaires au complet achèvement et à la parfaite exécution des installations. Il lui appartiendra donc d'apprécier la nature des travaux et de suppléer, le cas échéant, par ses connaissances professionnelles, aux détails dont l'emplacement, la nature ou la quantité seraient implicitement prévus dans une réalisation normale des travaux.

1.4. CONNAISSANCE DU PROJET

L'entrepreneur devra prendre une complète connaissance des plans, coupes, élévations, ainsi que du présent cahier des clauses techniques particulières.

Les plans et le C.C.T.P. ont pour but de renseigner d'une manière générale le soumissionnaire sur la nature et les dimensions des ouvrages à réaliser.

Toutefois, il est précisé que les plans et descriptions n'ont aucun caractère limitatif, et que l'entrepreneur sera tenu de compléter lui-même et de prévoir pour l'établissement de son offre, tout ce qui doit entrer normalement comme travaux de leur profession pour le parfait achèvement des ouvrages projetés.

De ce fait, le soumissionnaire ne pourra en aucun cas arguer d'erreurs ou d'omissions sur les plans et devis pour demander un supplément quelconque sur le montant des prix soumissionnés.

Dans tous les cas, les dimensionnements indiqués sur les plans d'architecte annexés au présent CCTP ne sont pas considérés comme contractuels, les entrepreneurs sont tenus eux-mêmes de vérifier et de réaliser les prestations suivantes :

- Exécution de notes de calculs, plans d'exécutions, et plans de détails à fournir à l'architecte avant toute mise en fabrication pour approbation.

Toutes ces prestations sont réputées incluses dans les prix unitaires du bordereau global et forfaitaire.

1.5. NORMES ET REGLEMENTS

L'Entrepreneur du présent lot est tenu de respecter, les lois, décrets, arrêtés et règlements administratifs qui s'appliquent à cette réalisation et ainsi que les normes et documents qui régissent techniquement les travaux objet du présent C.C.T.P, notamment :

- NORMES FRANCAISES homologuées éditées par l'A.F.N.O.R.

- CAHIER DES CHARGES - D.T.U., édité par le C.S.T.B.
- REGLES TECHNIQUES DE CONCEPTION, DE CALCUL ET D'EXECUTION DES OUVRAGES, éditées par le C.S.T.B
- EUROCODES et Normes d'application associées
- REGLEMENT DE SECURITE CONTRE L'INCENDIE ET LES RISQUES DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.
- CODE DU TRAVAIL.

Et d'une manière générale, à tous les textes législatifs et réglementaires et notamment ceux contenus dans le R.E.E.F.

Cette liste n'est pas limitative et, pour l'ensemble des textes, cités ou non, il sera toujours fait application de la dernière édition, avec mise à jour, additifs, rectificatifs, etc. en vigueur à la date fixée pour la remise des offres.

2. MOBILIER ET ÉQUIPEMENT EN CUISINE & ESPACE PAUSE

2.1. SPECIFICATIONS GENERALES AUX 2 SITES

Le présent Marché prévoit la commande, la fourniture et la pose d'éléments de mobilier pour les foyers Feuillantines, Paris 5 et Moulin Vert, Paris 14.

Les mobiliers fournis devront être neufs, de première qualité et provenir de constructeurs ou de fabrication de première réputation.

Sauf cas exceptionnel où un matériel de fabrication spéciale serait nécessaire à certains dispositifs, tout le matériel devra être de série standard, facilement remplaçable dans des délais rapides. Dans le cas contraire, le soumissionnaire est tenu de le préciser dans sa réponse à l'appel d'offres.

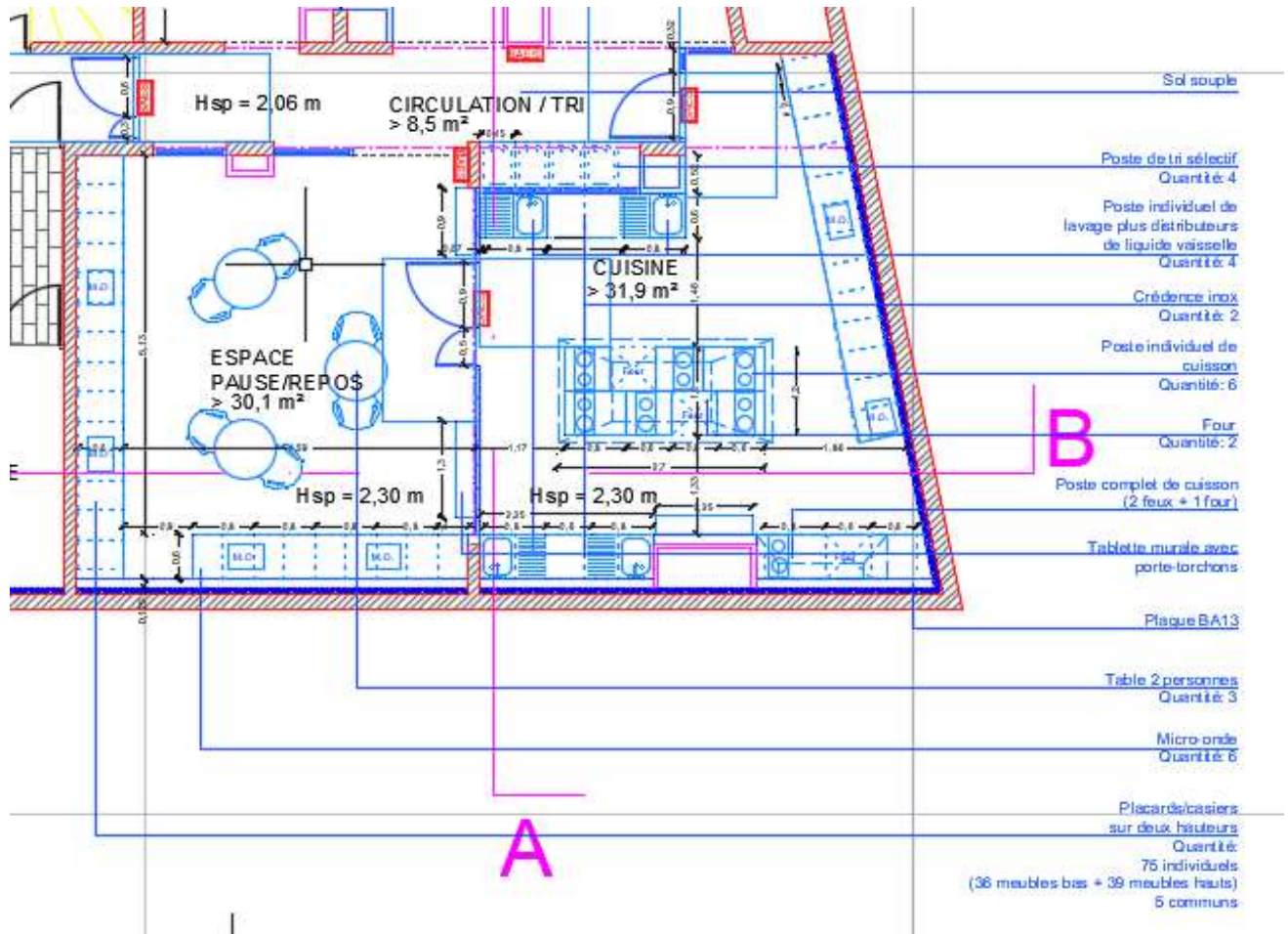
Lorsque des marques et des références de matériels sont mentionnées dans les diverses documentations, elles sont données à titre indicatif.

L'entreprise peut proposer des marques ou des modèles différents aux fonctionnalités similaires, sous réserve qu'ils possèdent des performances et fonctionnalités équivalentes et que leur choix ne réduise ni les possibilités techniques de l'installation, ni ses conditions d'exploitation et conserve en totalité la qualité des matériaux et finitions.

Les dimensions des mobiliers sont données à titre indicatif mais doivent être suivies au possible afin de respecter les choix d'ergonomie de la maîtrise d'oeuvre et les proportions souhaitées pour l'équipement. Toute éventuelle modification doit être validée par l'architecte.

2.2. ESPACE CUISINE & ESPACE PAUSE – FOYER LES FEUILLANTINES

La cuisine sera composée d'un ensemble de meubles mélaminés blancs et plans de travail stratifié couleur béton gris clair. Le présent marché devra comprendre les équipements électroménagers et sanitaires.



2.2.1. MOBILIER – LES FEUILLANTINES

Caractéristiques générales :

✓ Meubles :

- Support: panneau classe E1 hydrofuge, épaisseur 18 ou 19 mm.
- Revêtement: mélaminé mat résistant de type EGGER, POLYREY. Coloris des caissons blancs, portes coloris blanc ou au choix de l'architecte.
- Chant épais en ABS épaisseur 1 mm sur 4 côtés.
- Système : Modèle d'ouverture simple avec serrure, quincaillerie solide de type IKEA haut de gamme, ou LMC
- Hauteur sur socle : 150 mm
- Hauteur sur plan : 900 mm
- Sans tiroir
- 2 étagères sur taquets réglables



✓ **Socles :**

- Socle frontal en pvc finition aluminium mat h. 15 cm - l.max 400 cm
- Socle latéral en pvc finition aluminium mat h. 15 cm, prof. 34 cm
- Socle latéral en pvc finition aluminium mat h. 15 cm, prof. 58 cm
- raccords d'angles en pvc finition aluminium mat h. 15 cm

✓ **Plans de travail :**

- Stratifié épaisseur 38mm hydrofuge, chant ABS 2mm droit. Coloris finition bois
- Réservation pour évier – simple bac (les alimentations et évacuations passeront dans le caisson pour se connecter aux alimentations et évacuation de la cuisine à charge du lot plomberie)



✓ **Crédences en inox lisse ou poli** : sur le plan zones évier ht 30 cm et sur le plan zones cuisson murale ht 70 cm jusqu'à la hotte
Compris fourniture, pose, raccordement des équipements sur attentes dues aux autres lots.
Organisation et dimensions suivant plan architecte.

Crédence inox brossé

Crédence inox brossé



Crédence inox brossé - Photo non contractuelle

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ

LES + PRODUITS

Inox 304L.
Esthétisme et luminosité.

DESCRIPTIF

Matière : inox brossé grain 220.
Garnissage aggloméré hydrofuge.
Épaisseur : 9 mm.

APPLICATION PRODUIT

Fond de hotte.

Foyer LES FEUILLANTINES

(Cloisonnement arrière, four, plaque et plan, soit environ 2,24m)

2.2.1.1 Élément bas, 1 porte, 2 étagères amovibles :
(cloisonnement arrière bac et égouttoir (sauf devant vitrage)

Largeur : 500

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 2 en mural

2.2.1.2 Élément bas pour emplacement du four, 1 bandeau fixe

Largeur : 600

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 2 en îlot et 1 mural

2.2.1.3 Élément bas, 1 porte, 2 étagères amovibles

Largeur : 600

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 4 en îlot et 2 mural

2.2.1.4 Élément bas sous évier, 2 portes, 1 protection en aluminium -

Largeur : 800

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 4

2.2.1.5 Élément bas, 1 porte, 2 étagères amovibles

Largeur : 400

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 36

Variante optimisation en meubles de 800 avec séparation verticale centrale fixe

2.2.1.6 Élément bas, 2 portes, 2 étagères amovible

Largeur : 800

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 2 en ilot, 1 mural

2.2.1.7 Élément haut, 1 porte, 2 étagères amovibles

Largeur : 400

Hauteur : 750

Profondeur : 300

Qté : 39

Variante en meubles de 800 avec séparation verticale centrale fixe

2.2.1.8 Fileur pour élément bas et haut de 3 à 15 cm

Largeur : 150

Hauteur : 712 et 750

Qté : selon besoin côté mur

2.2.1.9 Plan de travail stratifié chant abs droit épais

Longueur : maxi 3050

Profondeur : 650

Qté : Sur éléments bas le long des murs

Longueur : 2600

Profondeur : 1200

Qté : 1 Sur élément bas ilot

2.2.1.10 Crédence horizontale en inox 18/10

Largeur : maxi 3050

Hauteur : 300

Qté : Sur éléments bas le long des murs

2.2.1.11 Meuble étagère solide en L avec crochet torchons fournis (crochets métalliques en inox avec 3 points de fixation minimum par crochet (70 crochets pour LES FEUILLANTINES)

Largeur : sur mesure

Profondeur : 250

Hauteur : 250

Qté : 1 de 1250, 1 de 1300 et 1 de 900

2.2.2 EQUIPEMENT et ELECTROMENAGER

2.2.2.1. Four encastrable finition inox, pyrolyse multifonction à chaleur tournante,

Largeur : 600

Hauteur : 600

Qté : 3

de type SMEG :



ALFA43XE

Four professionnel en acier inox, à air pulsé, 4 niveaux avec plaques 435 x 320 mm

Catégorie : Four à air pulsé

Gamme : 4 niveaux – Plaques 435x320mm

Ligne : 4 niveaux – Plaques 435x320mm

Bandeau de commande : Boutons de commande résistants avec affichage en bandeau électronique

Dimensions externes (LxPxH) : 602x580x537mm

Alimentation : Electrique

Façade isolée avec double vitrage d'isolation thermique

2.2.2 Domino de cuisson induction sécurité 2 foyers

Largeur : 300

Profondeur : 560

Qté : 7

Affichage lumineux très visible (lettre et chiffrage ≥ 1 cm)

Commande marche / arrêt et régulation puissance uniquement

de type :

SMEG - Domino vitroceramique SE332EB



Touches
sensitives

Foyer
2900W

2
Boosters

Général

Type de table (+ d'infos) : Induction
Largeur de la table : 51,5 cm
Nombre de foyer(s) : 2 foyers induction
Dimension du grand foyer (en cm) : 21
Puissance totale : 3600 W
Puissance maximum du foyer principal : 2300 W

Commandes

Emplacement des commandes : Latérales
Nombre de positions : 9 positions
Nombre de booster(s) : 2 booster
Nombre de minuteur(s) : 2 minuteries de 99min

Design

Finition : Noir

Fonctions spécifiques

Affichage du niveau de puissance : Oui
Détection automatique : Votre table détecte automatiquement la place du récipient sur la table. Tout changement de position est détecté et visualisé sur l'écran couleurs avec transfert des informations (niveau de puissance, minuterie)

Sécurités

Détail : Verrouillage du clavier, Détection des récipients, Fonction de gestion d'économie d'énergie

2.2.2.3 Ensemble évier inox 1 cuve et robinetterie mitigeur à usage intensif avec régulation possible de la température - Vidage automatique manuel et distributeur de liquide vaisselle.

Largeur : 800

Profondeur : 560

Qté : 4

de type FRANKE – Pack évier + mitigeur 1 cuve FRANKE 894184 MA-11CA60_PACK-4F5SP
Pack évier + mitigeur – Evier à encastrer 1 cuve + égouttoir ONDALINE OLX 611-79 en finition inox lisse (garantie à vie - 1 cuve – Livré avec vidage gain de place avec bonde et siphon fixé (**reprendre le principe actuel**) – Bouton rotatif inox – Pré-percé Ø 35mm pour robinetterie et commande rotative – Pour sous-meuble de 45cm) + Mitigeur à bac orientable 0311 chromé surélevé avec bec très haut.



2.2.2.4 micro-onde multifonction posable, plateau intégré, sans l'option gril.

Largeur : 500

Profondeur :

Qté : 1

WHIRLPOOL MWF420NB EXTRASPACE



2.2.2.5 Aspiration, à intégrer dans un caisson plafond. Hors lot

2.2.2.6 Crochets **en inox** pour séchage des serviettes

Qté : 36

2.2.2.7 Poubelles tri déchets à intégrer dans le meuble, fente ou trappe d'ouverture sur le côté.

Variante économique: poubelles visibles sous plan de travail

Qté : 4

2.2.2.8 Etagère de la longueur des 4 poubelles au-dessus avec accessibilité pour versement des déchets par le haut - Façade de type "sur aire d'autoroute".

Variante économique : poubelle à roulettes sous le plan de travail

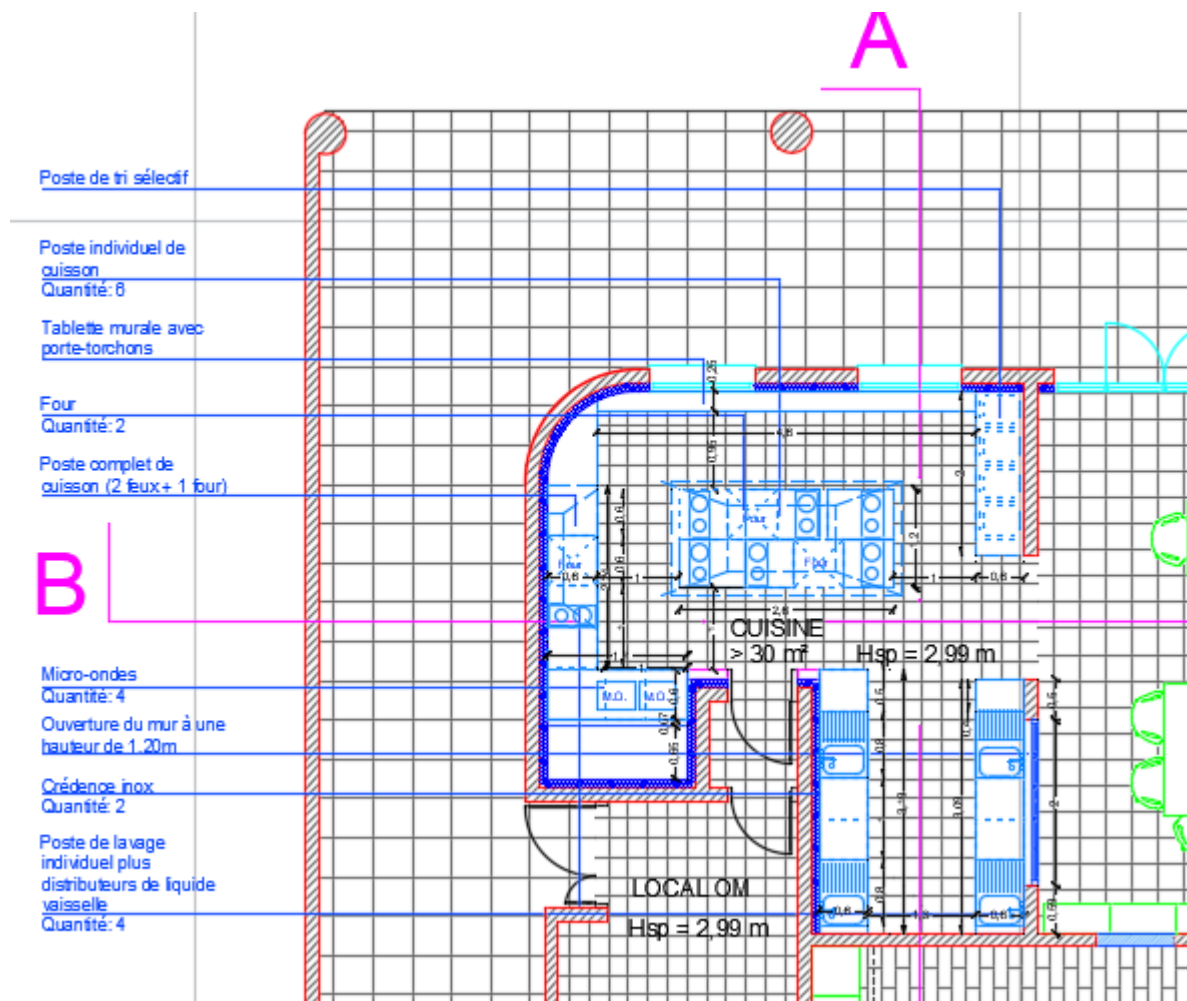
Largeur : sur mesure

Hauteur : selon hauteur d'accessibilité d'usage des poubelles



3. ESPACE CUISINE & ESPACE PAUSE – FOYER LE MOULIN VERT

Qualité et caractéristiques des différents éléments identiques au Foyer LES FEUILLANTINES.



3.1 Élément bas pour emplacement du four, 1 bandeau fixe

Largeur : 600

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 2 en îlot et 1 mural

3.2 Élément bas, 1 porte, 2 étagères amovibles

Largeur : 600

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 4 en îlot et 1 mural

3.3 Élément bas, 1 porte, 2 étagères amovibles

Largeur : 500, 1 porte, 2 étagères amovibles

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 4 côté cuisson et 5 côté évier

Variante optimisé en meubles de 1000 avec séparation verticale centrale fixe

3.4 Élément bas sous évier, 2 portes, 1 protection en aluminium -

Largeur : 800

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 4

3.5 Élément bas, 1 porte, 2 étagères amovibles

Largeur : 400

Hauteur : 712

Profondeur : 560

Qté : 1

3.6 Élément bas, 2 portes, 2 étagères amovibles

Largeur : 800

Hauteur : 750

Profondeur : 300

Qté : 2

3.7 Fileur pour élément bas et haut de 3 à 15 cm

Largeur : 150

Hauteur : 712

Qté : selon besoin côté mur

3.8 Plan de travail stratifié chant abs droit épais

Longueur : maxi 3050

Profondeur : 650

Qté : Sur éléments bas le long des murs

spécificité coupe arrondie côté cuisson

Longueur : 2700

Profondeur : 1200

Qté : 1 Sur élément bas ilot

3.9 Crédence horizontale en inox véritable

Largeur : maxi 3050

Hauteur : 300

Qté : Sur éléments bas le long des murs

3.10 Meuble étagère solide en L pour crochet torchons

Largeur : sur mesure lg 4600

Profondeur : 250

Hauteur : 250

Qté : 1

3.11 Etagère fixation solide pour micro onde

Largeur : sur mesure lg 1000

Profondeur : 500

Qté : 1

3.12 Meuble intégrant 4 poubelles
Largeur : sur mesure lg 2000
Hauteur : 900

3.13 Panneau de finition sous plan de travail arrondi
Largeur : sur mesure lg 1000
Hauteur : 900

3.1.1 EQUIPEMENT & ELECTROMENAGER

3.1.1.1 Four encastrable finition inox, pyrolyse multifonction à chaleur tournante,
Largeur : 600
Hauteur : 600
Qté : 3

3.1.1.2 Domino de cuisson induction sécurité 2 foyers
Largeur : 300
Profondeur : 560
Qté : 7

3.1.1.3 Ensemble évier inox 1 cuve et robinetterie mitigeur vidage automatique manuel, distributeur de liquide vaisselle.
Largeur : 900
Profondeur : 560
Qté : 4

3.1.1.4 Micro-onde simple inox posable plateau intégré
Largeur : 500
Profondeur :
Qté : 2 sur plan et 2 sur étagère murale

3.1.1.5 Aspiration, à intégrer dans un caisson plafond. Hors lot

3.1.1.6 Crochet pour séchage des serviettes
Qté : 36

3.1.1.7 Poubelles tri déchets type Glasdon (3) à intégrer dans le meuble
Qté : 4